



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 08 septembre 2020 à 20h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Odile Roy messieurs les conseillers Denis Viel, Mario Bouchard, Louis-Marie D'Anjou et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général, monsieur Daniel Claveau, directeur des travaux publics.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 03 août 2020
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Honoraire de la firme BPR pour le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste
- 8- Facture finale de l'asphaltage de la 132 du MTQ
- 9- Facture installation borne électrique - BAT
- 10- Résolution de concordance pour le renouvellement d'un emprunt de 1 621 100\$
- 11- Résolution d'adjudication pour emprunt de 1 621 100 \$
- 12- Contrat pour garage municipal
- 13- Adoption du règlement sur le bannissement des sacs de plastique
- 14- Dérogation mineure de M. Robert Harel
- 15- PIIA de M. Robert Harel
- 16- Projet de convention collective 2021
- 17- Commission de développement
- 18- Congé de taxes pour Ferme Casault Inc.
- 19- Connexion au réseau aqueduc et égout pour la rue Blanchard
- 20- Adjudication de la vente du bâtiment de la gare
- 21- Date d'ouverture de l'aréna
- 22- Acceptation de la subvention COVIDART et conditions
- 23- Demande d'activité automnale dans le cadre de COVIDART
- 24- Caméra pour les Fourches
- 25- Semaine de la sécurité ferroviaire du 21 au 27 septembre 2020
- 26- Annonce dans le cadre de la semaine des aînés.
- 27- Dons
- 28- Affaires nouvelles
 - 28.1 Expropriation du Rang Ferdinand Heppell
 - 28.2 Changement de représentant à la Seigneurie Mont-toit
 - 28.3 Décompte #8 du projet de déplacement 165P
 - 28.4 Vente de matériaux usagés de la Ville
- 29- Correspondances
- 30- Période de questions
- 31- Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

Pas de questions

4- Adoption du procès-verbal du 3 août 2020

2020-09-219

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter le procès-verbal du 3 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Adoption de la liste des comptes

2020-09-220

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter la liste des comptes au montant de 162 624.47\$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau fait le résumé de son rapport de voirie.

Monsieur Guylain Raymond donne l'information nécessaire à la décision pour l'ouverture de l'aréna.

6.2 Dossiers des élus

M. Mario Bouchard: remet une copie des règles régissant les locations à OMH.

M. Gaëtan Gagné: Une rencontre a eu lieu et plusieurs projets sont en cours soit; les marches du saumon à Matamajaw, la muraille de la bibliothèque, la caméra aux fourches et les activités automnales.

Mme Odile Roy: pour Matamajaw, la fermeture pour la saison sera le 12 septembre et les employés finiront le 18, l'épluchette de blé-inde fut un franc succès, pour ce qui est du projet de rénovation des bâtiments, 4 des 5 bâtiments seront terminés, il ne restera que le musée qui devra être terminé pour juin 2021.

6.3 Dossiers MRC

Sujets traités; programme de soutien immobilier, politique de gestion contractuelle, adoption du règlement sur les écocentres, et litige entre la Ville d'Amqui et la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7- Honoraire de la firme BPR pour le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste

2020-09-221

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le paiement de la facture #60670614, des honoraires de la firme BPR-Infrastructure Inc., pour la somme de 805.85\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-09-222 8- Facture finale de l'asphaltage de la 132 du MTQ
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchaud, d'autoriser le paiement de la facture #695493, au montant de 12 626.74 \$ avant taxes, relative au contrat de pose d'asphalte sur la route 132 dans la Ville de Causapscal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-09-223 9- Facture installation borne électrique – BAT
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement de la facture #024095, au montant de 675.47 avant taxes, pour l'installation de la borne électrique pour véhicules au bureau d'accueil touristique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10- Résolution de concordance pour le renouvellement d'un emprunt de 1 621 100\$

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 621 100 \$ qui sera réalisé le 15 septembre 2020

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Causapscal souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 621 100 \$ qui sera réalisé le 15 septembre 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
131-08	385 600 \$
141-09	381 200 \$
147-10	42 500 \$
147-10	42 500 \$
242-19	769 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence; ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 131-08, 141-09 et 242-19, la Ville de Causapscal souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

2020-09-224 **MONSIEUR LE CONSEILLER GAËTAN GAGNÉ PROPOSE, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE BOILY ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 septembre 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 mars et le 15 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	120 700 \$	
2022.	122 700 \$	
2023.	124 600 \$	
2024.	126 600 \$	
2025.	128 700 \$	(à payer en 2025)
2025.	997 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 131-08, 141-09 et 242-19 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 septembre 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11- Résolution d'adjudication pour emprunt de 1 621 100 \$

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	8 septembre 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 3 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	15 septembre 2020
Montant :	1 621 100 \$		

ATTENDU QUE la Ville de Causapscal a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 septembre 2020, au montant de 1 621 100 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

120 700 \$	1,34000 %	2021
122 700 \$	1,34000 %	2022
124 600 \$	1,34000 %	2023
126 600 \$	1,34000 %	2024
1 126 500 \$	1,34000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,34000 %

2 -CD VALLEE DE LA MATAPEDIA

120 700 \$	1,46000 %	2021
122 700 \$	1,46000 %	2022
124 600 \$	1,46000 %	2023
126 600 \$	1,46000 %	2024
1 126 500 \$	1,46000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,46000 %

3 -FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

120 700 \$	0,80000 %	2021
122 700 \$	0,90000 %	2022
124 600 \$	1,00000 %	2023
126 600 \$	1,10000 %	2024
1 126 500 \$	1,25000 %	2025

Prix : 98,67800

Coût réel : 1,52820 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

2020-09-225

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, et résolue unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la ville de Causapsal accepte l'offre qui lui est fait de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 15 septembre 2020 au montant de 1 621 100 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 131-08, 141-09, 147-10 et 242-19. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

D'autoriser le directeur général de la Ville de Causapsal à signer tous les documents requis donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12- Contrat pour garage municipal

2020-09-226

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la soumission d'Innovation Amérik pour l'évaluation de l'immeuble du lot #4 810 604, comme garage municipal potentiel, pour la somme de 7800.00\$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13- Adoption du règlement sur le bannissement des sacs de plastique

2020-09-227

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter le règlement 257-20, relatif au bannissement des sacs plastiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14- Dérogation mineure de M. Robert Harel

Considérant que le dossier en titre a été évalué et refusé par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);

Considérant que le dossier a été réévalué par le conseil de la Ville de Causapscal, et que de nouvelles dispositions et précisions ont été apportées;

2020-09-228

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la dérogation mineure du propriétaire M Robert Harel, numéro #DPDRL200129, permettant que la hauteur de la clôture en cour avant excède 1.20m. et que l'empiètement dans la marge de recule ne soit pas plus de 1m, ainsi conserver une distance de 2m de la rue pour ne pas mettre la nouvelle installation à risque lors du déneigement hivernal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15- PIIA de M. Robert Harel

Considérant que le dossier en titre a été évalué et refusé par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);

Considérant que le dossier a été réévalué par le conseil de la Ville de Causapscal, et que de nouvelles dispositions et pressions ont été apportées;

2020-09-229

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser la demande, #DPDRL200129, du propriétaire, M. Robert Harel. Ces travaux concernent le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA), impliquant l'implantation d'une clôture de bois de 6 pieds de hauteur en cour avant du bâtiment principal du 35 rue Morin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16- Projet de convention collective 2021

2020-09-230

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter la soumission de M. Sébastien Archambault, conseiller en relation du travail à l'UMQ, qui consiste à agir à titre de conseiller lors de la négociation de la convention collective des cols blancs et bleus de la Ville de Causapscal, pour des honoraires de 195\$ l'heure, des frais de déplacement de 95\$ l'heure et les frais d'administration de 4%, le tout avant taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17- Commission de développement

2020-09-231

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter les recommandations de la Commission de développement de Causapscal, dans le cadre de la politique d'investissement, et refuser la demande d'aide financière demandée par Mme Annie Cormier, pour un salon de coiffure, puisque le projet :

- n'ajoute ou n'améliore aucun service,

- les travaux comprennent les rénovations de sa maison,

- les montants sont échelonnés sur 3 ans alors que la politique analyse les dépenses sur un an et que les dépenses en 2020 sont insuffisantes pour déposer une demande à la Politique d'investissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-232 18- Congé de taxes pour Ferme Casault Inc.
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy d'adopter les recommandations de la Commission de développement de Causapscal, dans le cadre de la politique d'investissement, et d'accepter la demande de M. Mathieu Bergeron, pour la ferme Casault Inc., pour un projet de plus de 409 627\$. Le montant de la subvention sera calculé en crédit de taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-233 19- Connexion au réseau aqueduc et égout pour la rue Blanchard
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la demande de M. Gilles Chabot, de la Rue Blanchard, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence aux services de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-234 20- Adjudication de la vente du bâtiment de la gare
Considérant l'appel fait à la population de la municipalité de Causapscal pour vendre l'immeuble #4 810 720-B, bâtiment de l'ancienne gare de Causapscal;
Considérant que M. Patrick Rochelet a soumis l'offre la plus élevée;
Considérant que la vente est conditionnelle à ce que le CN, propriétaire du terrain, accepte de transférer le bail de location de la Ville au nouveau propriétaire;
Considérant que le notaire Giroux sera mandaté pour réaliser les documents légaux dans ce sens;
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy d'autoriser la vente de l'immeuble #4 810 720-B à M. Patrick Rochelet pour la somme de 1000\$ et d'autoriser le maire et le directeur général de la Ville de Causapscal à signer tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-235 21- Date d'ouverture de l'aréna
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser l'ouverture de l'aréna pour la saison 2020-21, pour le 19 octobre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-236 22- Acceptation de la subvention COVIDART et conditions
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'accepter le soutien financier du Fonds de recherche du Québec relativement au projet #CovidArt Québec, au montant de 18 600\$, et que le conseil de la ville de Causapscal accepte de respecter les conditions indiquées dans la lettre d'annonce soit :

1. Réaliser une œuvre d'art public reliée à la pandémie de Covid-19, en collaboration avec un ou des artistes et un ou des chercheurs, et en conformité avec le projet que vous avez soumis aux Fonds de recherche du Québec;
2. Organiser une activité publique qui s'inscrira dans les Journées de la culture, du 25 septembre au 25 octobre 2020;
3. Effectuer des relations publiques, notamment dans les médias sociaux avec #CovidArt Qc, en conformité avec le projet que vous avez soumis aux Fonds de recherche du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-237 23- Demande d'activité automnale dans le cadre de COVIDART
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchaud, d'accepter la proposition de Mme Vanessa Lamarre, animatrice aux loisirs de la Ville, d'organiser pour le mois d'octobre, des activités pour souligner plusieurs événements comme; la journée de la culture, les récoltes, l'inauguration de la place de l'Église, le projet Covidart, etc. Le conseil de la Ville de Causapsal accepte le montage financier et de payer sa part des frais pour la réalisation de ce projet et autorise le directeur général à signer tout document donnant effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-238 24- Caméra pour les Fourches
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter le projet d'installation d'une caméra aux Fourches dans le but de pouvoir filmer les pêcheurs aux saumons en action dans la rivière et faire ainsi la promotion de cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-239 25- Semaine de la sécurité ferroviaire du 21 au 27 septembre 2020
ATTENDU QUE la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire aura lieu du 21 au 27 septembre 2020;
ATTENDU QU'il est d'intérêt public de sensibiliser les membres de notre communauté aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;
ATTENDU QUE l'opération Gare au train est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes, ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;
ATTENDU QUE le CN invite la Ville de Causapsal à adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts, déployer pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les communautés, y compris sur le territoire de notre communauté ;
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchaud que le Conseil de la ville de Causapsal appuie la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 21 au 27 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-240 26- Annonce dans le cadre de la semaine des aînés.
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchaud, d'accepter de démontrer l'intérêt de la Ville de Causapsal pour leurs aînés, en plaçant une annonce dans l'Avant-Poste, Secteur Matapédia, programmée pour le 23 septembre, pour ¼ de page pour la somme de 336\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-241 27- Dons
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de verser les dons suivants :
- Un forfait de pêche pour la Fondation Saumon pour la saison 2021, pour une valeur approximative de 2000\$ comprenant un séjour de 2 jours pour deux personnes, permis, repas et coucher compris.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-242 28- Affaires nouvelles
28.1 Expropriation du Rang Ferdinand Heppell
ATTENDU l'article 1097 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) permettant à la Ville de Causapsal de s'approprier tout immeuble ou partie d'immeuble nécessaire à l'exécution de travaux qu'elle a ordonné dans les limites de ses attributions et permettant également à la Municipalité de s'approprier les chemins sur le territoire de la Municipalité appartenant à des personnes de droit privé;
ATTENDU l'article 4 (8) et les articles 66 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C47.1) reconnaissant à la Ville de Causapsal une compétence en matière de transport;
ATTENDU que la Ville de Causapsal Municipalité a entrepris des discussions avec le propriétaire des lots 5 248 493 et 4 548 491-A du cadastre du Québec afin d'acquérir ceux-ci pour en permettre l'utilisation à titre de chemin public;
ATTENDU que ces discussions pour en arriver à une acquisition de gré à gré n'ont pas abouti;
EN CONSÉQUENT :
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy :
QUE la Ville de Causapsal ordonne la réalisation des travaux nécessaires pour l'aménagement et l'ouverture d'un chemin public sur les lots 5 248 493 et 4 548 491-A du cadastre du Québec et en décrète par conséquent l'expropriation;
QUE la Ville de Causapsal mandate la firme Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l. (Me Philippe Asselin) afin d'entreprendre les procédures d'expropriation;
QUE la Ville de Causapsal mandate, l'entreprise, BERNARD & GAUDREAU, ARPENTEURS-GÉOMÈTRES, INC. afin de compléter, si besoin il y a, la

description technique des lots 5 248 493 et 4 548 491-A du cadastre du Québec;

QUE la Ville de Causapscal mandate une firme d'évaluateurs agréés, qui sera déterminer conjointement avec la municipalité de Sainte-Florence, afin de réaliser le travail professionnel nécessaire dans le dossier d'expropriation, et ce, en collaboration avec les avocats de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-243 28.2 Changement de représentant à la Seigneurie Mont-toit
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter le désistement de M. Gaëtan Gagné comme représentant du conseil de la Ville de Causapscal au CA de la Seigneurie Mont-toit et d'accepter la nomination de la conseillère Guylain Boily en remplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-244 28.3 Décompte #8 du projet de déplacement 165P
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser le paiement du décompte numéro 8 pour le projet de l'aménagement de la zone institutionnelle 165P, au montant de 5840.31\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-09-245 28.4 Vente de matériaux usagés de la Ville
Considérant l'appel fait à la population de la municipalité de Causapscal pour vendre une tondeuse usagée et un lot de briques usagées;
Considérant que seulement une soumission pour la tondeuse a été produite;
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'octroyer la tondeuse à Réjean Lapierre et que le lot de brique sera vendu à la pièce ou autrement à toutes personnes intéressées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 29- Correspondance
La correspondance est lue.
- 30- Période de questions
- Pas de questions
Le citoyen M. Carol Veilleux fait l'éloge d'un ancien résident de Causapscal, M. Jean-Guy Morissette qui a joué pour le Club de Hockey Canadien de Montréal, et demande au conseil de réfléchir à la possibilité de marquer ce fait par une plaque honorifique ou autre dans la ville.
- 31- Levée de la séance

2020-09-246

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de lever la séance.

André Fournier, maire

Laval Robichaud, directeur général et
Secrétaire-trésorier